

# Chadli Bendjedid et l'impasse du capitalisme algérien

jeudi 11 octobre 2012, par [DJERMOUNE Nadir](#) (Date de rédaction antérieure : 9 octobre 2012).

**La mort de l'ancien président algérien Chadli Bendjedid (1979-1992) est l'occasion de revenir sur une période de l'histoire de l'Algérie contemporaine, celle de son indépendance.**

Le discours officiel rend hommage à son passé de Moudjahed et à son engagement dans la guerre de libération. La presse et la critique de droite libérale le présente comme le père des réformes, voire de l'ouverture démocratique à la fin des années 1980. Si son intégrité en tant qu'ancien combattant engagé dans le mouvement et la guerre pour l'indépendance du pays ne souffre d'aucun doute, à l'instar de tous les acteurs du mouvement national par delà leurs différences, les contradictions et les limites de chacun, son action et son rôle en tant que président porte une responsabilité sur l'Algérie d'aujourd'hui.

A la veille de la mort du président Boumédiène, la question de « l'infitah », c'est-à-dire la restructuration de l'édifice économique algérien dans le sens d'une ouverture libérale, était à l'ordre du jour. A la mort de celui-ci, les querelles pour sa succession entre les ambitions personnelles, bonapartiste de l'actuelle président Bouteflika, et celles plus bureaucratiques de Yahiaoui, Chadli est apparu comme l'homme du consensus. C'est formellement son statut d'officier « le plus ancien dans le grade le plus élevé » qui l'a propulsé à jouer l'arbitre. C'est concrètement son manque de charisme, l'absence d'aura et son profil politique bas qui l'ont aidé, à la surprise de tout le monde et de lui-même - il aurait pleuré lors de l'annonce de son intronisation- et à la satisfaction des fractions bureaucratiques au pouvoir qui voyaient en lui l'homme de l'équilibre du moment !

Après quelques temps d'un exercice du pouvoir indécis autour d'un triumvirat qu'il compose avec Yahyaoui et Bitat représentant les grandes fractions du moment, isolant Bouteflika, Chadli Bendjedid assoit son pouvoir et élimine ses rivaux après le congrès du FLN. Il intronise progressivement de nouvelles équipes, et fait de nouveaux choix économiques. Il réalisera à sa façon ce que souhaitent les libéraux : détruire l'ambitieux édifice économique et industriel dans sa forme capitaliste d'état mis en place après l'indépendance.

C'est en 1982, qu'il entame le démantèlement des pôles industriels à travers un plan de « restructuration des entreprises publiques » avec une double dynamique : segmenter économiquement les grandes entreprises en petites unités faciles à privatiser puis affaiblir politiquement la résistance des travailleurs en faisant éclater les concentrations ouvrières et les structures syndicales. Pour y parvenir, une stratégie de la carotte et du bâton a été mise en place : d'un côté, il propose aux algériens, qui étaient dans une attente légitime d'une émancipation sociale et culturelle, un plan anti pénurie (PAP), avec comme slogan « pour une vie meilleure ». Ce plan se résume au fait à l'importation de biens de consommations symbolisés par la banane et le kiwi, fruits exotiques pour les algériens de l'époque. Il offre aux jeunes des voyages à l'étranger sans visas et sans « autorisation de sortie ». Il octroie aux étudiants des bourses dans les universités européennes

et américaines pour finaliser leurs études supérieures. D'un autre côté, il vide les mouvements syndical et étudiantin qui étaient l'avant-garde du mouvement social de leur substance politique et idéologique. Il ferme toute espace d'expression politique et toute velléité d'opposition par la promulgation du fameux « article 120 » [1] qui impose un embrigadement à l'intérieur du FLN de toute activité syndicale ou associative.

Mais les années de son règne sont aussi les années de la protestation populaire et de la jeunesse. En 1980-1981, le printemps berbère à tizi Ouzou puis à Béjaia annonce puis impose, par des mobilisations de rues, la revendication culturelle et les exigences d'une ouverture démocratique. Puis ce sera les grèves des lycées en 1983, les manifestations contre la précarité sociale, les émeutes de Constantine et de Sétif en 1986, et la grève nationale des étudiants contre la nouvelle carte universitaire... ; le pouvoir de Chadli a fait preuve d'un autisme déconcertant et refusait de voir les fumées du brasier qui couvait dans les bas-fonds d'une Algérie à la dérive.

Pis ! En guise de réponse il favorise l'émergence et la montée des islamistes qui vont occuper tous les espaces publics de la rue, à la mosquée, à l'école et à l'université. L'emprisonnement en 1983 de Ali Belhadj, le futur dirigeant du FIS que connaîtront les masses algérienne après octobre 88, ne doit pas nous tromper sur sa soit disant répression des islamistes. La seule activité politique autorisée reste celle des islamistes, institutionnalisée dans « les foires du livre musulman » qui s'organisaient annuellement dans les universités algériennes avec la bénédiction de l'administration. Ils deviennent des lieux de regroupement, de formation et d'endoctrinement politique et idéologique pour une bonne partie des jeunes et des cadres de l'époque, avec l'apport des étrangers. L'Imam Ghazali, renvoyé d'Egypte, se verra octroyé une audience nationale à travers ces prêches télévisés au moment où le rationaliste Mohamed Arkoune, le communiste Kateb Yacine ou encore le culturaliste Mouloud Mammeri se verront bannis ou isolés dans leur propre pays.

En parallèle, le pouvoir de Chadli est miné de contradictions internes qu'il n'a jamais dépassées. Le prix du baril de pétrole qui couvrait son projet de consommation pour une « vie meilleure » a baissé. Il a mis à nu les limites de son projet. La libéralisation économique a son prix. Elle grignote sur des acquis sociaux de l'indépendance sans imposer en échange une quelconque rationalisation économique, ni une efficacité ou une rigueur dans la gestion des deniers publics et encore moins une quelconque moralisation de la vie politique comme le présentait hypocritement le discours libéral moralisant de l'époque. Rien de tout cela. Bien au contraire. Le train de vie élevé de la bureaucratie est de plus en plus ostentatoire. Le lit d'Octobre 1988 a commencé à se creuser au même rythme que se creusaient les disparités sociales.

La répression féroce des émeutes d'Octobre 1988 a sonné le glas du « consensus » version Chadli. La réaction populaire à cette répression, nourrie par une maturité politique d'une décennie de protestation et combinée à une exigence démocratique, a imposé une ouverture politique sans cependant remettre en cause le processus de libéralisation économique. Chadli a tenté de reprendre rapidement l'initiative. S'appuyant sur les libéraux à l'intérieur et à l'extérieur du pouvoir il offre une première piètre ouverture politique par l'annulation de « l'article 120 » et une expression « libérée » à l'intérieur du parti unique !! Les événements s'accélérent. Il accorde une dérisoire ouverture politique par le droit de créer des « associations à caractères politiques ». Elles deviendront vite dans les faits des partis politiques. Il aura été, par la force et la radicalité du mouvement social, celui qui accompagna malgré lui le processus d'ouverture démocratique.

Mais Chadli a nourri son propre fossoyeur. Les islamistes s'avèrent être les acteurs les plus conséquents dans le projet de liquidation de l'édifice économique et industriel au profit d'une « bazarisation » sans limites. Ils deviennent par la même occasion, dans des conditions de résistances sociales et de revendications démocratiques, les plus conséquents dans l'embrigadement fascisant de la société. Les appétits du FIS grossissent. La gronde sociale grandit. Ce processus de

fascisation a une exigence : liquider d'abord le père qui l'a engrossé. Voilà les conditions dans lesquelles le Président Chadli Bendjedide démissionne. En janvier 1992, il quitte le bateau. Il laisse un « vide juridique » [2] synonyme d'une impasse politique pour le pays. Un nouveau cycle dans l'histoire de l'Algérie indépendante s'ouvre. Le cycle le plus douloureux.

**Nadir Djermoune**, le 09-10-2012

---

## Notes

[1] Article qui imposait l'appartenance au FLN pour toute responsabilité dans les organisations de masse, UGTA, UNFA....

[2] Formellement, le HCE a justifié sa prise de pouvoir suite à un « vide juridique » apparu dans la constitution algérienne de l'époque qui ne prévoyait aucune issue dans le cas de la démission du président et l'absence d'un parlement.